

Interview de Catherine Lalumière: la position officielle de la France lors des négociations d'adhésion de l'Espagne et du Portugal aux CE (Paris, 17 mai 2006)

Source: Interview de Catherine Lalumière / CATHERINE LALUMIÈRE, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Paris: CVCE [Prod.], 17.05.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:04:59, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_catherine_lalumiere_la_position_officielle_de_la_france_lors_des_negociations_d_adhesion_de_l_espagne_et_du_portugal_aux_ce_paris_17_mai_2006-fr-dbo3ec8f-8e34-4b43-b026-e36693721d97.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Catherine Lalumière: la position officielle de la France lors des négociations d'adhésion de l'Espagne et du Portugal aux CE (Paris, 17 mai 2006)

[Étienne Deschamps] Le début des années 80 – en 1984 en particulier – un nouveau dossier au-delà du marché intérieur aboutit, si je puis dire, sur la table des négociations: c'est l'adhésion, ou l'éventuelle adhésion, de l'Espagne et du Portugal aux Communautés européennes. En tant que secrétaire d'État aux Affaires européennes, vous êtes, naturellement, directement en prise avec ce débat.

[Catherine Lalumière] Tout à fait.

[Étienne Deschamps] Quels souvenirs en conservez-vous?

[Catherine Lalumière] Je suis nommée en ce Secrétariat d'État en décembre 1984, au moment où Roland Dumas prend la suite de Claude Cheysson aux Affaires étrangères et laisse par conséquent les Affaires européennes. Je me rappelle avoir passé la période de la trêve des confiseurs à plonger dans des dossiers, toujours très bien faits d'ailleurs par les services du Quai d'Orsay, des dossiers impeccables, mais vraiment je bachotais comme une malade pour assimiler les dossiers et, en particulier, le dossier des négociations pour l'entrée de l'Espagne et du Portugal car le président, François Mitterrand, nous avait donné à tous une ligne à suivre très précise: obligation de résultats. «Débrouillez-vous, négociez au mieux, mais l'Espagne et le Portugal entreront.» Voilà. Et à la fin, d'ailleurs, du processus de négociations, on a même eu droit à un Conseil des ministres «jumbo», où on était enfermés avec obligation de ne sortir... – c'est comme le conclave pour la désignation des papes, «vous ne sortirez que quand vous serez arrivés au point final de la négociation.»

Mais, enfin, en décembre 1984, c'est le grand dossier. Et pendant cette période de bachotage, j'ai essayé d'assimiler au mieux tous ces dossiers, qui en étaient quand même à la dernière phase. Parce que, bon, les négociations traînaient depuis huit ans, elles avaient commencé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, mais ça piétinait. Avec l'arrivée de François Mitterrand, la volonté politique est là. Et quels que soient les obstacles, obligation de résultats, comme je vous le disais. Et avant mon arrivée aux Affaires européennes, beaucoup de choses avaient déjà été réglées. Mais, évidemment, c'est toujours dans la dernière ligne droite que les dossiers les plus délicats restent encore sur la table. Donc, j'ai eu à poursuivre les négociations commencées par Roland Dumas, et que celui-ci a continué à suivre d'ailleurs – moi, j'étais vraiment sous son autorité –, mais enfin, toutes ces négociations concernant les fruits et légumes..., les tomates, on s'arrachait les cheveux sur les problèmes des tomates; il y avait des négociations sur la pêche. En ce qui concerne les aciéries et la sidérurgie, ça c'était déjà à peu près réglé. Mais cette dernière ligne droite a été très intense. Très, très intense.

Comme quoi, la volonté politique, ça compte. Je ne plaide pas pour l'entêtement, c'est autre chose. Mais quand on a bien réfléchi, qu'on a des convictions concernant des grands enjeux, lourds de conséquences par la suite, la responsabilité d'un homme d'État c'est d'exprimer une volonté, une décision, et d'entraîner tout le monde à sa suite. D'ailleurs pendant cette période, vous savez, s'occuper des Affaires européennes, c'était très confortable. Je ne dis pas que les négociations étaient faciles, non, techniquement ce n'était pas facile, mais c'est très confortable de s'adosser à une volonté politique claire et nette. Et là, le président, c'était cette volonté politique claire et nette. Bon, si j'avais été en désaccord absolu, eh bien, il y a la porte, je pouvais démissionner, mais non, je partageais cette conviction, sinon probablement je n'aurais pas été capable de donner le ton comme il le donnait. Mais ça c'était le président, c'était son rôle. Et on a mis en musique ce qu'il considérait comme l'intérêt à la fois pour la France et pour l'Europe.